

047-200068922-20240325-0242024-DE
Reçu le 05/04/2024Proposition de priorisation établie par les commissions Prospective/Transition énergétique et Aménagement de l'espace,
amendée par les réunions de secteur de fin février 2024Total des points par
objectifs

ACTIONS PRIORITAIRES

Axe stratégique n°1	OQTE 1 / Maîtriser le développement du photovoltaïque	Action 1 : Décidons collégalement du développement PV	Objectif défini comme ultra prioritaire par les élus lors de toutes les réunions relatives au plan de paysage
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		Action 2 : Encadrons qualitativement le développement du PV Cahier de recommandations paysagères adossé à un règlement ajouté à la charte existante	
		Action 3 : Encadrons quantitativement le développement du PV Plan d'Accélération des Énergies renouvelables sur les surfaces non agricoles ajouté à la charte existante	
		Action 4 : Expérimentons la mise en œuvre d'un projet PV exemplaire Scénario d'aménagement d'un site pilote	
		Action 5 : Privilégions la réhabilitation du bâti ancien Lien avec politique et outils de revitalisation	
Axe stratégique n°2	OQTE 2 / Urbaniser et construire autrement	Action 6 : Végétalisons nos rues et nos places (ilots de fraîcheurs) Lien avec politique et outils de revitalisation	34
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		Action 7 : Construisons moins et mieux Intégration des principes de sobriété foncière (ZAN), d'urbanisme bio-climatique et d'architecture durable dans les zonages U et AU du futur PLUi	
		OQTE 3 / Cultiver durablement, manger sain et local	
Action 9: Impulsons des initiatives agricoles innovantes Exemple : espace de coopération, d'innovation et d'expérimentations agricoles, pépinière agricole, Bergers ou maraîchers (inter)communaux...			
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES	OQTE 4 / Gérer écologiquement les espaces (inter)communaux	Action 10 : Entretienons écologiquement nos espaces de vie Plan de gestion durable des espaces communaux (avec les services espaces verts)	9
		Action 11 : Faisons pâturer plutôt que de faucher mécaniquement Outils : Eco-pâturage pour l'entretien de certains ouvrages et sites naturels type ouvrages de protection, abords du canal latéral, retenues collinaires...	
		Action 12 : Cultivons nos espaces boisés Plan de gestion bois énergie des forêts communales (en collaboration avec l'ONF), ou des ripisylves (lien compétence GEMAPI)	
Axe stratégique n°1	OQTE 5 / Développer de manière volontariste de la filière bois-énergie	Action 13 : Plantons des arbres et des haies Promotion des dispositifs d'aide à la plantation de la Chambre d'agriculture et Conseil départemental, mobilisation des "biens vacants et sans maître" pour la production bois-énergie	10
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES			
Axe stratégique n°2	OQTE 6 / Inventer des nouvelles mobilités	Action 14 : Constituons un réseau de routes dédiées aux mobilités douces Exemple : réserver certaines petites routes aux riverains, agriculteurs et vélos	7
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		Action 15 : Développons et aménageons des espaces intermodaux Projet du Pôle d'Echange Multimodal d'Aiguillon notamment	
Axe stratégique n°3	OQTE 7 / Valoriser des sites énergétiques emblématiques	Action 16 : (A)ménageons les sites du Pech de Berre, Moulin d'Aiguillon et Moulin de Montpezat	2
VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE		Action 17 : Accompagnons la réhabilitation des anciens moulins et pigeonniers	
	VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE	OQTE 8 / Diffuser une culture des paysages de l'énergie	Action 18 : Constituons une route touristique à la découverte des moulins à eau et à vent : « la route des moulins » (lien fort avec la compétence tourisme)
Action 19 : Organisons une programmation culturelle et pédagogique (lien fort avec la compétence tourisme)			
AUTRES ACTIONS			
Axe stratégique n°1	OQTE 5 / Développer de manière volontariste de la filière bois-énergie	Action 12 : Cultivons nos espaces boisés Plan de gestion bois énergie des forêts communales (en collaboration avec l'ONF), ou des ripisylves (lien compétence GEMAPI)	10
PRODUIRE LOCALEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES			
Axe stratégique n°2	OQTE 6 / Inventer des nouvelles mobilités	Action 14 : Constituons un réseau de routes dédiées aux mobilités douces Exemple : réserver certaines petites routes aux riverains, agriculteurs et vélos	7
HABITER ET GERER SOBREMMENT LES PAYSAGES		Action 15 : Développons et aménageons des espaces intermodaux Projet du Pôle d'Echange Multimodal d'Aiguillon notamment	
Axe stratégique n°3	OQTE 7 / Valoriser des sites énergétiques emblématiques	Action 16 : (A)ménageons les sites du Pech de Berre, Moulin d'Aiguillon et Moulin de Montpezat	2
VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE		Action 17 : Accompagnons la réhabilitation des anciens moulins et pigeonniers	
	VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS DE L'ENERGIE	OQTE 8 / Diffuser une culture des paysages de l'énergie	Action 18 : Constituons une route touristique à la découverte des moulins à eau et à vent : « la route des moulins » (lien fort avec la compétence tourisme)
Action 19 : Organisons une programmation culturelle et pédagogique (lien fort avec la compétence tourisme)			

Mais action 12 fortement remise en cause en réunion de secteur => objectif rétrogradé